

CONSEILS DES SAUVETEURS EN MER

CONSEILS DES SAUVETEURS EN MER

Le matériel prescrit par la réglementation constitue bien souvent le minimum requis. Embarquez le matériel complémentaire suivant :

- 1 VHF, optez pour une VHF ASN
- 1 couteau
- 1 paire de gants (pour éviter de vous brûler si le déclenchement de feux à main était nécessaire)
- 1 montre
- 1 boîte de pièces de rechange, dont un filtre à carburant, des ampoules électriques
- des batteries supplémentaires (pour faire fonctionner les accessoires tels que votre radio portable, votre lampe de poche et vos appareils de navigation portatifs)
- 1 coupe-circuit de rechange (pour les navires pour lequel il est exigé)
- 1 couverture de survie isothermique
- 1 gaffe.

TOUTES LES PERSONNES À BORD DOIVENT CONNAÎTRE LE FONCTIONNEMENT ET LE LIEU DE STOCKAGE DES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ.

BRASSIÈRES ET GILETS DE SAUVETAGE NE SONT UTILES QUE S'ILS SONT PORTÉS.

Aujourd'hui facile à stocker, léger à porter, le gilet gonflable est un équipement essentiel pour votre sécurité en mer. Portez-le et faites le porter systématiquement dès que vous êtes sur l'eau et en particulier sur les annexes. Équipez-le systématiquement d'une sous-cutale.

Le marché offre un large éventail de matériel adapté à la pratique de différents loisirs nautiques.

- Vérifiez bien qu'il est conforme à la réglementation.
- Assurez-vous périodiquement de son bon entretien.
- Ne le stockez pas au soleil et, après chaque utilisation, rincez-le à l'eau claire et laissez-le sécher.



soutenez les sauveteurs en mer sur le site www.snsn.org

source : du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire / SNSM

La VHF peut vous sauver la vie en cas d'urgence. Il faut savoir que, depuis le 1^{er} janvier 2017, la VHF est obligatoire.

LA VHF MARINE

La VHF marine (Very High Frequencies) est le moyen de communication le plus utilisé en mer. En effet, en cas de besoin d'assistance ou de détresse elle est indispensable. Elle est, également, utilisée par les services aux navigateurs pour transmettre certaines informations comme des bulletins météo ou des avis urgents. Les organismes de secours s'en servent, en cas de besoin, pour assurer la liaison avec les victimes.



La VHF marine utilise 59 canaux différents qui sont régis par des accords internationaux. Les principaux sont les suivants :

16 Appel de détresse en phonie et canal d'appel

9 Capitainerie de port de plaisance

6 8 72 77 Liaisons entre navires

3 4 13 87 Réserve au CROSS

7 11 17 82 85 86 Réserve à la Marine nationale

13 21 22 63 64 79 80 82 83 Autorités portuaires

70 Canal automatique de veille ASN (numérique)

La VHF a trois utilisations principales :

- parler entre navires
- communiquer avec les autorités
- demander de l'aide en cas d'urgence

Les communications entre navires doivent être faites sur des canaux dits « Simplex » réservés à cet effet.

La communication est initiée à la base sur le canal 16, qui est défini comme un canal d'appel. Les deux navires prennent, d'abord contact sur ce canal puis décident ensuite d'un canal de dégroupement pour ne pas occuper le canal 16.

ÉCARTS DES MARÉES

Arcachon
Jetée d'Eyrac

Tableau indiquant ce qu'il faut ajouter ou retrancher des heures et des hauteurs de Arcachon (Eyrac) pour les ports ci-dessous,

	heures (en h min) au port principal de référence				hauteurs (en m) au port principal de référence			
	pleines mers	basses mers	pleines mers	basses mers	pleines mers	basses mers	pleines mers	basses mers
	VE	ME	ME	VE	VE	ME	ME	VE
Cap Ferret	-0 20	-0 10	0 00	-0 10	-0,15	-0,05	+0,10	+0,15
Le Grand Piquey	+0 10	+0 15	+0 10	0 00	-0,15	-0,15	-0,05	-0,15
Lacanau	-0 25	-0 25	-0 05	-0 35	+0,30	+0,35	+0,30	+0,20
Biscarrosse	-1 05	-0 50	-0 40	-1 10	0,00	-0,05	+0,25	+0,10

NB : les termes VE (vive eau) se rapportent à des marées de coefficient 95, ME (morte eau) à des marées de coefficient 45.

LE PHÉNOMÈNE DES MARÉES

● Nouvelle lune



Les trois astres sont alignés. Les forces s'additionnent. Les marées sont fortes.

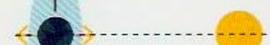
Comment s'explique la variation de la hauteur du niveau des mers et des océans ?

Les masses liquides sont attirées par les objets célestes en gravitation autour de la Terre qui exerce une force d'attraction, comme le Soleil et la Lune.

Quand la Lune, l'astre le plus proche de la Terre, est alignée avec le Soleil, alors la mer est attirée des deux côtés et les marées sont fortes (lors de la nouvelle lune et la pleine lune).

Les deux astres exercent une force d'attraction qui suffit à créer ce mouvement de l'eau.

☾ Premier quartier



Les trois astres forment un angle droit. Les forces se contraignent. Les marées sont faibles.

○ Pleine lune



Les trois astres sont alignés. Les forces s'additionnent. Les marées sont fortes.

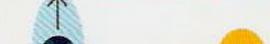
Lorsque le soleil et la lune ne sont pas toujours alignés. La lune, qui est bien plus proche de la Terre que le Soleil, exercera une force d'attraction plus importante que le Soleil. Les deux forces se contraignent et nous avons donc des phénomènes de marées plus faibles (lors du premier quart et du dernier quart de lune).

Quand exactement ont lieu les grandes marées ?

Les grandes marées interviennent généralement 3 jours après la pleine lune.

LE PHÉNOMÈNE DES MARÉES

☾ Dernier quartier



Les trois astres forment un angle droit. Les forces se contraignent. Les marées sont faibles.

EQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRES DES NAVIRES DE PLAISANCE

La division 240 est applicable à tous les navires de plaisance à usage personnel ou de formation, de longueur de coque inférieure à 24 mètres.

ABRI* : Endroit de la côte où tout engin, embarcation ou navire et son équipage peuvent se mettre en sécurité en mouillant, atterrissant ou accostant et en repartir sans assistance.

	basique		côtier		semi-hauturier		hauturier	
	< 2 miles	< 6 miles	< 6 miles	< 12 miles	entre 6 et 12 miles	> 12 miles	> 12 miles	> 12 miles
Équipement individuel de flottabilité	X	X	X	X	X	X	X	X
Dispositif lumineux (autonomie minimale 6h)	X	X	X	X	X	X	X	X
Moyens mobiles de lutte contre l'incendie (indiqués dans le manuel du propriétaire)	X	X	X	X	X	X	X	X
Dispositif d'assèchement manuel	X	X	X	X	X	X	X	X
Dispositif de remorquage	X	X	X	X	X	X	X	X
Ligne de mouillage (si masse lège ≥ 250 kgs)	X	X	X	X	X	X	X	X
Annuaire des marées	X	X	X	X	X	X	X	X
Pavillon national (hors eaux territoriales)	X	X	X	X	X	X	X	X
Dispositif : repérage et assistance pour personne à la mer		X	X	X	X	X	X	X
3 feux rouges à main		X	X	X	X	X	X	X
Compas magnétique (ou GPS en côtier)		X	X	X	X	X	X	X
Cartes marines officielles		X	X	X	X	X	X	X
Règlement international pour prévenir les abordages en mer		X	X	X	X	X	X	X
Description du système de balisage		X	X	X	X	X	X	X
Radeau de survie		X	X	X	X	X	X	X
Matériel pour faire le point		X	X	X	X	X	X	X
Livre des feux tenu à jour		X	X	X	X	X	X	X
Journal de bord		X	X	X	X	X	X	X
Dispositif de réception des bulletins météorologiques		X	X	X	X	X	X	X
Harnais et longe par navire pour les non voiliers		X	X	X	X	X	X	X
Harnais et longe par personne embarquée pour voiliers		X	X	X	X	X	X	X
Trousse de secours conforme à l'article 240-2,16		X	X	X	X	X	X	X
Dispositif lumineux pour recherche et repérage de nuit		X	X	X	X	X	X	X
Radiobalise de localisation des sinistres (EPIRB)		X	X	X	X	X	X	X
VHF fixe		X	X	X	X	X	X	X
VHF portative		X	X	X	X	X	X	X
Dispositif de communication par satellite (recommandé)		X	X	X	X	X	X	X

source : du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

plus d'infos sur www.mer.gouv.fr

>>>> conseil supp. p.46

EQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

ÉCHELLE BEAUFORT

chiffre Beaufort	terme descriptif	vitesse du vent à 10 m de hauteur		état de la mer	effets à terre
		nœuds	km/h		
0	calme	<1	<1	mer comme un miroir	la fumée monte droit
1	très légère brise	1-3	1-5	des rides se forment sans aucune écume	la fumée indique la direction du vent
2	légère brise	4-6	6-11	vaguelettes courtes	on sent le vent sur le visage
3	petite brise	7-10	12-19	très petites vagues, écume d'aspect vitreux	les drapeaux flottent
4	jolie brise	11-16	20-28	« moutons » nombreux	le sable s'envole
5	bonne brise	17-21	29-38	vagues plus longues	les branches des pins s'agitent
6	vent frais	22-27	39-49	des lames se forment, crêtes d'écume blanche	les fils électriques sifflent
7	grands frais	28-33	50-61	la mer grossit, lames déferlantes	on peine à marcher contre le vent
8	coup de vent	34-40	62-74	lames moyennes plus allongées	on ne marche plus contre le vent
9	fort coup de vent	41-47	75-88	grosses lames, la crête des lames déferle en rouleaux	chutes de branches, risques, une personne de 35-45 kg peut être projetée à terre
10	tempête	48-55	89-102	très grosses lames, longues crêtes, visibilité réduite	
11	violente tempête	56-63	103-117	mer complètement recouverte de bancs d'écume	
12	ouragan	64 et plus	118 et plus	la mer est blanche, l'air plein d'écume et d'embruns	

ÉCHELLE BEAUFORT

PÊCHE À PIED

Il faut toujours s'assurer de l'heure de remontée de la mer et ne jamais se risquer seul dans une zone déserte. Prenez, avant de vous éloigner du port, des repères précis qui vous permettront de retrouver facilement votre chemin.

La meilleure façon de pêcher à pied en toute sécurité consiste à calquer votre comportement sur celui des bassiers du cru et à les suivre sitôt qu'ils rebroussement chemin, même si vous avez l'impression de pouvoir pêcher plus longtemps.

modes de pêche des espèces les plus souvent rencontrées à la marée

Amandes de mer : au râteau, au grattoir, à la main. Sur les bancs de sable, aux plus fortes marées.

Étrilles : au crochet, au filet, à la main. Dans les trous de rochers, sous les algues. En grandes marées. Curieusement oubliées par le législateur.

Araignées : à la fourche, à la main et au crochet sur les rochers et dans les herbiers. Au dessus de 90 de coefficient.

Huitres : au couteau, à la main. Sur les rochers et les bancs de sable. Selon les régions, à partir de 80 de coefficient.

Bouquets : au bouquetout, à la bichette. Sur certains bancs de sable, au ras des rochers, dans les mares, sous les algues.

Homards : à la gaffe, au crochet, au filet, à la main. Dans des failles et des trous de rochers. Aux plus fortes marées.

Berniques : à l'aide d'un couteau ou d'une pierre, sur tous les rochers, même en morte-eau.

Moules : à la lame de couteau, à la main. Sur les rochers, à proximité des élevages. À partir de 80 de coefficient.

Bigorneaux : à la main, sur les rochers, même en morte-eau. Éviter d'en prélever près des sorties d'égouts.

Ormeaux : au crochet, à la main. Sous les pierres, contre les rochers. Aux plus fortes marées. Soumis à des périodes d'interdiction de pêche.

Crabes verts : au crochet, au bouquetout, sous les algues et dans les trous, même en morte-eau.

Praires : au râteau, au grattoir, à la main. Sur les bancs de sable, entre les rochers. Aux plus fortes marées.

Coques striées : au râteau, au grattoir, à la main. Sur les bancs de sable des baies et estuaires. Même en morte-eau.

Palourdes : au râteau, à la cuillère à soupe, à la fourchette, au grattoir, à la binette, à la main. Sur les bancs de sable grossier. En très fortes marées.

Couteaux : avec du gros sel, une baleine de parapluie, à la pelle. Sur les bancs de sable, même en morte-eau.

Tourteaux : au crochet, à la main. Sous les pierres, dans les trous et les failles de rochers. Au-delà de 90 de coefficient.

Congres : à la gaffe, au diguet, dans les trous de rochers et les failles. Aux plus fortes marées.

Crevettes grises : au haveneau, aux pousseux, à la bichette et au ravageur. Sur les bancs de sable au bas de l'eau. À partir de 80 de coefficient, parfois même en morte-eau.

*attention : des restrictions locales sont en vigueur. Renseignez-vous auprès des affaires maritimes.

D'après "Les plaisirs de la pêche à pied" de Georges Fleury Éditions Ouest France. En vente dans le réseau Comptoir de la mer.

PÊCHE À PIED

TAILLES MINIMALES DES CAPTURES (EN PÊCHE À PIED DE LOISIR)

Mer du Nord, Manche, Atlantique

• Barbu (<i>Scophthalmus torbus</i>)	30 cm
• Flet (<i>Platichthys flesus</i>)	20 cm
• Germon (<i>Thunus alalunga</i>)	2 kg
• Mulet (<i>Mugil spp.</i>)	30 cm
• Orphie (<i>Belone belone</i>)	30 cm
• Turbot (<i>Psetta maxima</i>)	30 cm
• Bouquet (<i>Palaeomon serratus</i>)	5 cm
• Coque gisement de la Baule	3 cm
• Coque autres zones (<i>Cerastoderma edule</i>)	2,7 cm
• Coquille Saint-Jacques	11 cm
• Huitre plate (<i>Ostrea edulis</i>)	6 cm
• Huitre creuse (<i>Crassostrea gigas</i>)	5 cm
• Langoustine (<i>Palinurus spp.</i>)	11 cm
• Langoustine (<i>Nephrops norvegicus</i>)	9 cm
• Moule (<i>Mytilus edulis</i>)	4 cm
• Praire (<i>Venus verrucosa</i>)	4,3 cm
• Oursin (<i>Paracentrotus lividus</i>) piquants exclus	4 cm
• Oursin (<i>Paracentrotus lividus</i>) piquants exclus région Bretagne	5,5 cm
• Ormeau (<i>Haliotis spp.</i>)	9 cm
• Palourde rose (<i>Venerupis rhomboides</i>)	4 cm
• Palourde japonaise (<i>Ruditapes philippinarum</i>) : départements Calvados et Manche	4 cm
• autres zones	3,5 cm
• Tourteau (<i>Cancer pagurus</i>) au nord du 48° parallèle Nord	14 cm
• Tourteau (<i>Cancer pagurus</i>) Région Normandie à l'Est de la longitude 2°30'00" Ouest	15 cm
• Tourteau (<i>Cancer pagurus</i>) au sud du 48° parallèle Nord	13 cm
• Vénus (<i>Spisula spp.</i>)	2,8 cm

Méditerranée

• Coque ou hénon (<i>Cerastoderma edule</i>)	2,7 cm
• Huitre creuse (<i>Crassostrea gigas</i>)	6 cm
• Huitre plate (<i>Ostrea edulis</i>)	6 cm
• Oursin (<i>Paracentrotus lividus</i>) piché en mer, piquants exclus	5 cm
• Oursin (<i>Paracentrotus lividus</i>) piché en étang, piquants exclus	3,5 cm
• Palourde européenne (<i>Ruditapes decussatus</i>)	3,5 cm
• Palourde jaune ou clovisse (<i>Venerupis aureus</i>)	3 cm
• Tellines (<i>Donax trunculus</i> et <i>Tellina spp.</i>)	2,5 cm

Mayotte

Langoustine (<i>Palinurus spp.</i>)	18 cm
---------------------------------------	-------

Saint-Pierre-et-Miquelon

Les tailles minimales de capture et de débarquement applicables dans les eaux territoriales ainsi que dans la zone économique française au large des côtes de Saint-Pierre-et-Miquelon figurent dans le décret n°87-182 du 19 mars 1987 et l'arrêté du 20 mars 1987 fixant certaines mesures de gestion et de conservation des ressources halieutiques dans les eaux territoriales et la zone économique française au large des côtes de Saint-Pierre-et-Miquelon pris en application du décret n° 87-182 du 19 mars 1987.